



TG/181/4(proj.4)
ORIGINAL : Anglais
DATE : 2023-08-30

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

AMARYLLIS

Code(s) UPOV : HIPPE

Hippeastrum Herb.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert des Pays-Bas

pour examen par le

*Comité technique à sa cinquante-neuvième session,
qui se tiendra à Genève les 23 et 24 octobre 2023*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

*Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie.
Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Hippeastrum</i> Herb., <i>Moldenkea</i> Traub	Amaryllis	Amaryllis	Amaryllis, Ritterstern	Amarilis

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	17
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	17
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	18
9. BIBLIOGRAPHIE.....	30
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	31

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Hippeastrum* Herb.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de bulbes.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 bulbes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une

notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Fleur : type (caractère 10)
- b) Fleur : largeur maximale du périanthe (caractère 17)
- c) Pépale externe médian : couleur principale de la face interne (caractère 22) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose claire
 - Gr. 5 : rose moyen
 - Gr. 6 : rose foncé
 - Gr. 7 : rouge moyen
 - Gr. 8 : rouge foncé

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

		English	français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7		
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression		Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 - QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 - QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 - PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(e) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	MS/VG	(+)	(a)				
	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura				
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha			1	
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Balentino		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Coral Flame		3	
	broad	large	breit	ancha	Peach Melba		4	
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha			5	
2. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: anthocyanin coloration at basal part	Feuille : pigmentation anthocyanique de la partie basale	Blatt: Anthocyanfärbung des basalen Teils	Hoja: pigmentación antocianica en la parte basal				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	White Garden		1	
	weak	faible	gering	débil	Lovely Lady		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Floris Hekker		3	
	strong	forte	stark	fuerte	Ferrari		4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			5	
3. (*)	QN	MS/VG	(+)	(b)				
	Peduncle: length	Pédoncule : longueur	Blütenstandsstiel: Länge	Pedúnculo: longitud				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta			1	
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2	
	short	courte	kurz	corta	Double Dragon, Pink Rival		3	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4	
	medium	moyenne	mittel	media	Red Beauty, Red Garden		5	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6	
	long	longue	lang	larga	Balentino, Scarlet Belle		7	
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Central Park		9	
4. (*)	QN	MS/VG	(+)	(b)				
	Peduncle: thickness	Pédoncule : épaisseur	Blütenstandsstiel: Dicke	Pedúnculo: grosor				
	very thin	très mince	sehr dünn	muy delgado	Balentino		1	
	thin	mince	dünn	delgado	Up Star		2	
	medium	moyenne	mittel	medio	Coral Flame, KB111081		3	
	thick	épaisse	dick	grueso	NWK 8288, Scarlet Belle		4	
	very thick	très épaisse	sehr dick	muy grueso	Ferrari		5	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	QN	VG	(+)	(b)				
	Peduncle: anthocyanin coloration		Pédoncule : pigmentation anthocyanique		Blütenstandsstiel: Anthocyanfärbung	Pedúnculo: pigmentación antociánica		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Antarctica	1
	weak		faible		gering	débil	Double Dragon	2
	medium		moyenne		mittel	media	NWK 8288	3
	strong		forte		stark	fuerte	Table Dance	4
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	Lovely Lady	5
6.	PQ	VG	(+)	(b)				
	Only varieties with Peduncle: anthocyanin coloration: weak to very strong: Peduncle: distribution of anthocyanin coloration		Seulement variétés avec pédoncule : pigmentation anthocyanique : faible à très forte: Pédoncule : distribution de la pigmentation anthocyanique		Nur Sorten mit Blütenstandsstiel: Anthocyanfärbung: gering bis sehr stark: Blütenstandsstiel: Verteilung der Anthocyanfärbung	Solo variedades con pedúnculo: pigmentación antociánica: débil a muy fuerte: Pedúnculo: distribución de la pigmentación antociánica		
	basal part		partie basale		basaler Teil	parte basal	Hyde Park	1
	distal part		partie distale		distaler Teil	parte distal		2
	entire		partout		überall	entero	Lovely Lady	3
7.	QN	VG	(+)	(b)				
	Bracts: anthocyanin coloration		Bractées : pigmentation anthocyanique		Deckblätter: Anthocyanfärbung	Brácteas: pigmentación antociánica		
	absent or very weak		absente ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Antarctica	1
	weak		faible		gering	débil	Cherry Bloss	2
	medium		moyenne		mittel	media	White Garden	3
	strong		forte		stark	fuerte	NWK 8288	4
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	Lovely Lady	5
8.	QN	VG	(+)	(b)				
	Only varieties with Bracts: anthocyanin coloration: absent or very weak to medium: Bracts: intensity of green color		Seulement variétés avec Bractées : pigmentation anthocyanique : absente ou très faible à moyenne: Bractées : intensité de la couleur verte		Nur Sorten mit Deckblättern: Anthocyanfärbung: fehlend oder sehr gering bis mittel: Deckblätter: Intensität der Grünfärbung	Solo variedades con Brácteas: pigmentación antociánica: ausente o muy débil a media: Brácteas: intensidad del color verde		
	very light		très claire		sehr hell	muy clara	White Amadeus	1
	light		claire		hell	clara		2
	medium		moyenne		mittel	media	Antarctica	3
	dark		foncée		dunkel	oscura		4
	very dark		très foncée		sehr dunkel	muy oscura	Lagoon	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	QN MS/VG		(c)			
	Inflorescence: number of flowers	Inflorescence : nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl Blüten	Inflorescencia: número de flores		
	few	petit	gering	bajo	Pretnym	1
	medium	moyen	mittel	medio	Antarctica, Peach Melba	2
	many	élevé	hoch	alto	Red Garden	3
10. (*)	QL VG	(+)	(c), (d)			
	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
	single	simple	einzel	sencillo	Antarctica, Peach Melba	1
	double	double	gefüllt	doble	Double Dragon, Scarlet Belle	2
11.	QL VG	(+)	(c), (d)			
	Only varieties with flower type: double: Flower: shape of petaloid staminodes	Seulement variétés avec type de fleur : double : Fleur : forme des staminodes pétaloïdes	Nur Sorten mit Blütentyp: gefüllt: Blüte: Form der Nebenkronstaminodien	Solo variedades con tipo de flor: doble: Flor: forma de los estaminodios petaloïdes		
	regular	régulière	regelmäßig	regular	Double Dragon	1
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular	NWK 8288	2
12.	QN VG	(+)	(c), (d)			
	Flower: attitude of perianth	Fleur : port du périanthe	Blüte: Haltung der Blütenhülle	Flor: porte del perianto		
	erect	dressé	aufrecht	erecto	Up Star	1
	erect to horizontal	dressé à horizontal	aufrecht bis waagerecht	erecto a horizontal	Double Dragon	2
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Antarctica	3
	horizontal to drooping	horizontal à pendant	waagerecht bis überhängend	horizontal a colgante	Balentino	4
	drooping	pendant	überhängend	colgante	Red Garden	5
13. (*)	QN MS/VG	(+)	(c), (d)			
	Pedice: length	Pédicelle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedice: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Up Star	1
	short	courte	kurz	corta	Peach Melba, Table Dance	2
	medium	moyenne	mittel	media	Arnym, Valentino	3
	long	longue	lang	larga	Double Dragon, Scarlet Belle	4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	NWK 8288	5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	QN	VG	(+)	(c), (d)				
	Pedicele: anthocyanin coloration	Pédicelle : pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedicele: pigmentación antocianica				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Antarctica		1	
	weak	faible	gering	débil	NWK 8288		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Floris Hekker		3	
	strong	forte	stark	fuerte	Lovely Lady		4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	KB111081		5	
15. (*)	PQ	VG	(+)	(c), (d)				
	Flower: shape in front view	Fleur : forme en vue de face	Blüte: Form in Vorderansicht	Flor: forma en vista frontal				
	round	ronde	rund	redonda	Dancing Queen, Scarlet Belle		1	
	triangular	triangulaire	dreieckig	triangular	Antarctica, Peach Melba		2	
	star-shaped	stelliforme	sternförmig	en forma de estrella	Balentino		3	
16. (*)	QN	MS/VG	(+)	(c), (d)				
	Flower: length of perianth	Fleur : longueur du périanthe	Blüte: Länge der Blütenhülle	Flor: longitud del perianto				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Orange Queen		1	
	short	courte	kurz	corta	NWK 8288, White Garden		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Cherry Bloss, Peach Melba		3	
	long	longue	lang	larga	Lagoon, Tosca		4	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga			5	
17. (*)	QN	MS/VG	(+)	(c), (d)				
	Flower: maximum width of perianth	Fleur : largeur maximale du périanthe	Blüte: maximale Breite der Blütenhülle	Flor: anchura máxima del perianto				
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Red Beauty		1	
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha	White Garden		2	
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Table Dance		3	
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media	Pink Rival		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Cherry Bloss, Coral Flame		5	
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha	Antarctica		6	
	broad	large	breit	ancha	NWK 8288, Tosca		7	
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha muy ancha	Arnym		8	
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha			9	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (*)	PQ	VG	(+)	(c), (d)				
	Outer median tepal: shape	Tépale externe médian : forme	Äußeres mittleres Perigonblatt: Form	Tépalo medio externo: forma				
	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha	Peach Melba		1	
	medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval media	Tosca		2	
	narrow ovate	ovale étroite	schmal eiförmig	oval estrecha	Red Beauty		3	
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Antarctica, Coral Flame		4	
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptica media	Estella		5	
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Balentino, Night Star		6	
	broad obovate	obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha	Mama Mia		7	
	medium obovate	obovale moyenne	mittel verkehrt eiförmig	media oboval	Monaco		8	
	narrow obovate	obovale étroite	schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha			9	
19.	PQ	VG	(+)	(c), (d)				
	Outer median tepal: shape of apex	Tépale externe médian : forme de l'apex	Äußeres mittleres Perigonblatt: Form des Apex	Tépalo medio externo: forma del ápice				
	acute	aigüe	spitz	aguda			1	
	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminada			2	
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada			3	
20.	QN	VG		(c), (d)				
	Outer median tepal: undulation of margin	Tépale externe médian : ondulation du bord	Äußeres mittleres Perigonblatt: Randwellung	Tépalo medio externo: ondulación del margen				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Balentino		1	
	weak	faible	gering	débil	Red Garden		2	
	medium	moyenne	mittel	media	White Garden		3	
	strong	forte	stark	fuerte	NWK 8288		4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Central Park		5	
21.	QN	VG		(c), (d)				
	Outer median tepal: attitude	Tépale externe médian : port	Äußeres mittleres Perigonblatt: Haltung	Tépalo medio externo: porte				
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Double Dragon		1	
	slightly reflexed	légèrement réfléchi	leicht gebogen	ligeramente reflexo	White Garden		2	
	moderately reflexed	modérément réfléchi	mäßig gebogen	moderadamente reflexo	Red Garden		3	
	strongly reflexed	fortement réfléchi	stark gebogen	fuerte reflexo	Balentino		4	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	PQ VG	(c), (d), (e)				
	Outer median tepal: main color of inner side	Tépale externe médian : couleur principale de la face interne	Äußeres mittleres Perigonblatt: Hauptfarbe der Innenseite	Tépalo medio externo: color principal de la cara interna		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
23.	PQ VG	(c), (d), (e)				
	Outer median tepal: secondary color of inner side	Tépale externe médian : couleur secondaire de la face interne	Äußeres mittleres Perigonblatt: Sekundärfarbe der Innenseite	Tépalo medio externo: color secundario de la cara interna		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
24. (*)	PQ VG	(+)	(c), (d)			
	Outer median tepal: color pattern of secondary color on inner side	Tépale externe médian : répartition de la couleur secondaire sur la face interne	Äußeres mittleres Perigonblatt: Farbmuster der Sekundärfarbe auf der Innenseite	Tépalo medio externo: disposición del color secundario en la cara interna		
	none	aucune	keine	ninguna	Antarctica, Peach Melba	1
	veined	veinée	geadert	nervadura	Estella, Pretnym	2
	central stripe	bande centrale	Mittelstreifen	raya central	Balentino	3
	narrow marginate	au bord étroite	schmaler Rand	marginal estrecha	Picotée	4
	striped and speckled	striée et piquetée	gestreift und gesprenkelt	rayada y graneada	Mama Mia	5
25.	QN VG	(+)	(c), (d)			
	<u>Only varieties with outer median tepal: color pattern of secondary color on inner side: none:</u> Outer median tepal: conspicuousness of veins	<u>Seulement variétés avec tépale externe médian : répartition de la couleur secondaire sur la face interne :</u> <u>aucune</u> : Tépale externe médian : netteté des nervures	<u>Nur Sorten mit äußerem mittleren Perigonblatt: Muster der Sekundärfarbe auf der Innenseite: keine:</u> Äußeres mittleres Perigonblatt: Ausprägung der Adern	<u>Solo variedades con tépalo medio externo: disposición del color secundario en la cara interna: ninguna:</u> Tépalo medio externo: visibilidad de las nervaduras		
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil	Antarctica	1
	weak	faible	gering	débil	Arnym	2
	medium	moyenne	mittel	media	Red Garden	3
	strong	forte	stark	fuerte	Lovely Lady	4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Up Star	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	PQ VG		(c), (d), (e)			
	Outer median tepal: main color of outer side	Tépale externe médian : couleur principale de la face externe	Äußeres mittleres Perigonblatt: Hauptfarbe der Außenseite	Tépalo medio externo: color principal de la cara externa		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
27.	PQ VG		(c), (d), (e)			
	Outer median tepal: secondary color of outer side	Tépale externe médian : couleur secondaire de la face externe	Äußeres mittleres Perigonblatt: Sekundärfarbe der Außenseite	Tépalo medio externo: color secundario de la cara externa		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
28.	PQ VG	(+)	(c), (d)			
	Inner median tepal: shape	Tépale interne médian : forme	Inneres mittleres Perigonblatt: Form	Tépalo medio interno: forma		
	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha		1
	medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval media		2
	narrow ovate	ovale étroite	schmal eiförmig	oval estrecha		3
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha		4
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptica media	Estella	5
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Night Star	6
	broad obovate	obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha		7
	medium obovate	obovale moyenne	mittel verkehrt eiförmig	media oboval		8
	narrow obovate	obovale étroite	schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha		9
29.	PQ VG		(c), (d), (e)			
	Inner median tepal: main color of inner side	Tépale interne médian : couleur principale de la face interne	Inneres mittleres Perigonblatt: Hauptfarbe der Innenseite	Tépalo medio interno: color principal de la cara interna		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30.	PQ VG		(c), (d), (e)			
	Inner median tepal: secondary color of inner side	Tépale interne médian : couleur secondaire de la face interne	Inneres mittleres Perigonblatt: Sekundärfarbe der Innenseite	Tépalo medio interno: color secundario de la cara interna		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	PQ	VG	(+)	(c), (d)				
	Inner median tepal: color pattern of secondary color on inner side	Tépale interne médian : répartition de la couleur secondaire sur la face interne	Inneres mittleres Perigonblatt: Muster der Sekundärfarbe auf der Innenseite	Tépalo medio interno: disposición del color secundario en la cara interna				
	none	aucune	keine	ninguna	Antarctica, Peach Melba		1	
	veined	veinée	geadert	nervadura	Estella, Pretnym		2	
	central stripe	bande centrale	Mittelstreifen	raya central	Balentino		3	
	narrow marginate	au bord étroite	schmaler Rand	marginal estrecha	Picotée		4	
	striped and speckled	striée et piquetée	gestreift und gesprenkelt	rayada y graneada	Lieve, Table Dance		5	
32.	PQ	VG		(c), (d), (e)				
	Inner median tepal: main color of outer side	Tépale interne médian : couleur principale de la face externe	Inneres mittleres Perigonblatt: Hauptfarbe der Außenseite	Tépalo medio interno: color principal de la cara interna				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
33.	PQ	VG		(c), (d), (e)				
	Inner median tepal: secondary color of outer side	Tépale interne médian : couleur secondaire de la face externe	Inneres mittleres Perigonblatt: Sekundärfarbe der Außenseite	Tépalo medio interno: color secundario de la cara interna				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
34.	PQ	VG	(+)	(c), (d)				
	Inner lateral tepal: shape	Tépale interne lateral : forme	Inneres laterales Perigonblatt: Form	Tépalo lateral interno: forma				
	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancha	Monaco		1	
	medium ovate	ovale moyenne	mittel eiförmig	oval media	Red Beauty		2	
	narrow ovate	ovale étroite	schmal eiförmig	oval estrecha			3	
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha			4	
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptica media	Estella		5	
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Night Star		6	
	broad obovate	obovale large	breit verkehrt eiförmig	oboval ancha			7	
	medium obovate	obovale moyenne	mittel verkehrt eiförmig	media oboval			8	
	narrow obovate	obovale étroite	schmal verkehrt eiförmig	oboval estrecha			9	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
35.	QN	VG	(+)	(c), (d)				
	Inner lateral tepal: depth of incisions	Tépale interne lateral : profondeur des incisions	Inneres laterales Perigonblatt: Tiefe der Einschnitte	Tépalo lateral interno: profundidad de las incisiones				
	absent or shallow	absente ou peu profonde	fehlend oder flach	ausente o poco profunda	Balentino		1	
	medium	moyenne	mittel	media	Central Park		2	
	deep	profonde	tief	profunda	Lagoon		3	
36.	PQ	VG		(c), (d)				
	Filament: color	Filament : couleur	Staubfaden: Farbe	Filamento: color				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
37.	PQ	VG	(+)	(c)				
	Anther: color	Anthère : couleur	Staubbeutel: Farbe	Antera: color				
	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Antarctica		1	
	pinkish	rosâtre	blassrosa	rosáceo	Lovely Lady		2	
	reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Red Garden		3	
	purplish	violacé	purpurn	purpúreo	Pink Rival		4	
38.	PQ	VG		(c), (d)				
	Style: color	Style : couleur	Griffel: Farbe	Estilo: color				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
39.	QN	VG	(+)	(c), (d)				
	Stigma: diameter	Stigmate : diamètre	Narbe: Durchmesser	Estigma: diámetro				
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Pink Panther		1	
	small	petit	klein	pequeño	Balentino, Estella		2	
	medium	moyen	mittel	medio	Antarctica, Peach Melba		3	
	large	grand	groß	grande	Monaco, Pink Rival		4	
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Albarino		5	

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*



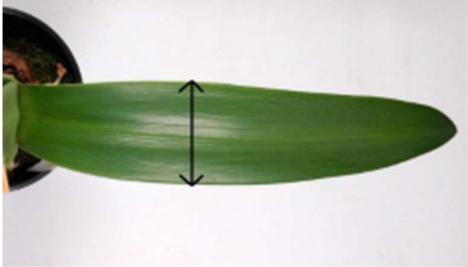
Les caractères contenant le code suivant dans le tableau des caractères doivent être examinés comme indiqué ci-dessous :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur la plus grande feuille entièrement déployée. Dans la plupart des cas, c'est après la période de floraison.
- (b) Les observations doivent être effectuées avant l'ouverture des fleurs.
- (c) Les observations doivent être effectuées lorsque toutes les fleurs du premier pédoncule à émerger sont ouvertes.
- (d) Les observations doivent être effectuées lorsque les anthères sont ouvertes ou à un stade floral équivalent pour les variétés sans anthères.
- (e) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.”

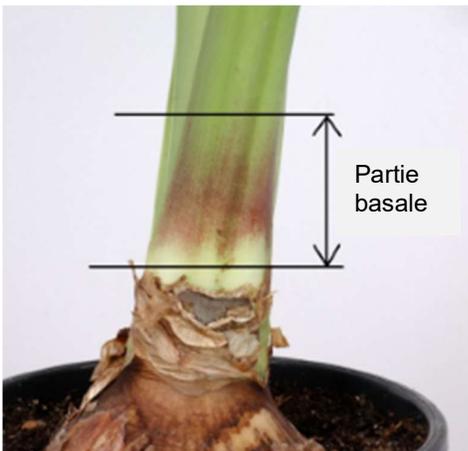
8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1 : Feuille : largeur

Les observations doivent être effectuées sur la partie la plus large de la feuille.



Ad. 2 : Feuille : pigmentation anthocyanique de la partie basale



Ad. 3 : Pédoncule : longueur

Les observations doivent être effectuées depuis le sommet du bulbe jusqu'à la base du pédicelle.



Ad. 4 : Pédoncule : épaisseur

Les observations doivent être effectuées au milieu du pédoncule.



Ad. 5 : Pédoncule : pigmentation anthocyanique

Les observations doivent être effectuées depuis le sommet du bulbe jusqu'à la base du pédicelle. La pigmentation anthocyanique la plus forte doit être observée.



Ad. 6 : Seulement variétés avec pédoncule : pigmentation anthocyanique : faible à très forte: Pédoncule : distribution de la pigmentation anthocyanique



Ad. 7 : Bractées : pigmentation anthocyanique



Ad. 8 : Seulement variétés avec Bractées : pigmentation anthocyanique : absente ou très faible à moyenne : Bractées : intensité de la couleur verte

À observer seulement pour les variétés avec "pigmentation anthocyanique des bractées" est moins que forte (moins que la note 4 à 5).

Ad. 10 : Fleur : type

Les fleurs doubles ont plus de 6 tépales.



1
simple



2
double

Ad. 11 : Seulement variétés avec type de fleur : double : Fleur : forme des staminodes pétaloïdes



1
régulière



2
irrégulière

Ad. 12 : Fleur : port du périanthe

Les observations doivent être effectuées en excluant le pédicelle.



1
dressé



3
horizontal

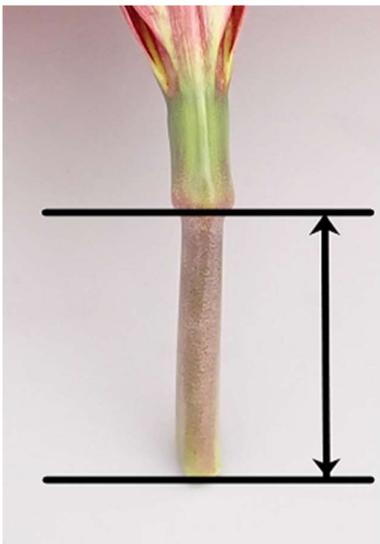


5
pendant

Ad. 13 : Pédicelle : longueur



Ad. 14 : Pédicelle : pigmentation anthocyanique



Ad. 15 : Fleur : forme en vue de face



1
ronde



2
triangulaire



3
stelliforme

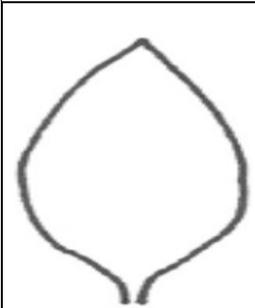
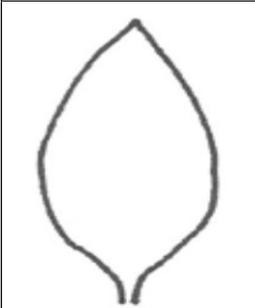
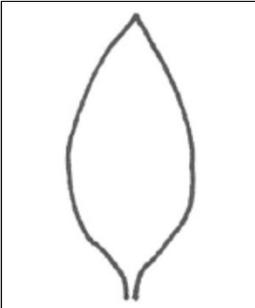
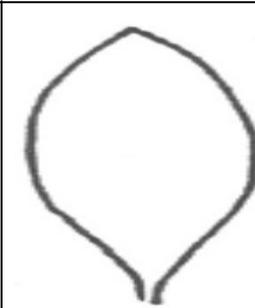
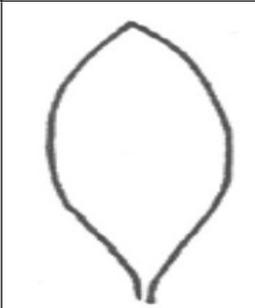
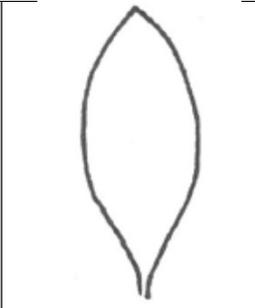
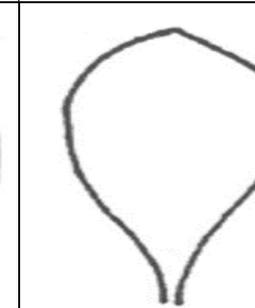
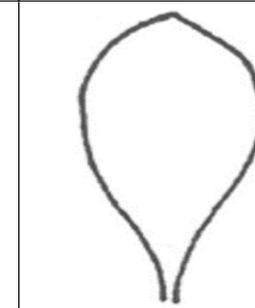
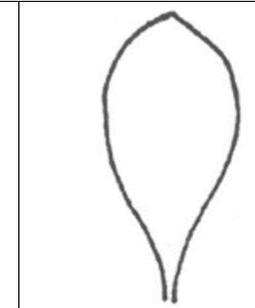
Ad. 16 : Fleur : longueur du périanthe



Ad. 17 : Fleur : largeur maximale du périanthe



Ad. 18 : Tépale externe médian : forme

		← partie la plus large →		
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
large (comprimé) ↓ largeur (rapport longueur/largeur) ↑ étroite (allongé)	 1 ovale large	 2 ovale moyenne	 3 ovale étroite	
	 4 elliptique large	 5 elliptique moyenne	 6 elliptique étroite	
	 7 obovale large	 8 obovale moyenne	 9 obovale étroite	

Ad. 19 : Tépale externe médian : forme de l'apex



1
aigue



2
acuminée



3
arrondie

Ad. 24 : Tépale externe médian : répartition de la couleur secondaire sur la face interne



1
aucune



2
veinée



3
bande centrale



4
au bord étroite



5
striée et piquetée

Ad. 25 : Seulement variétés avec tépale externe médian : répartition de la couleur secondaire sur la face interne : aucune : Tépale externe médian : netteté des nervures



1
très faible



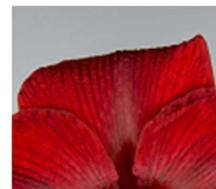
2
faible



3
moyenne



4
forte



5
très forte

Ad. 28 : Tépale interne médian : forme

		← partie la plus large →		
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
largeur (rapport longueur/largeur) ↑ étroite (allongé) ↓	 3 ovale étroite	 6 elliptique étroite	 9 obovale étroite	
	 2 ovale moyenne	 5 elliptique moyenne	 8 obovale moyenne	
	 1 ovale large	 4 elliptique large	 7 obovale large	

Ad. 31 : Tépale interne médian : répartition de la couleur secondaire sur la face interne



1
aucune



2
veinée



3
bande centrale



4
au bord étroite



5
striée et piquetée

Ad. 34 : Tépale interne lateral : forme

		← partie la plus large →		
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
largeur (rapport longueur/largeur) ↑ étroite (allongé) ↓ large (comprimé)	 3 ovale étroite	 6 elliptique étroite	 9 obovale étroite	
	 2 ovale moyenne	 5 elliptique moyenne	 8 obovale moyenne	
	 1 ovale large	 4 elliptique large	 7 obovale large	

Ad. 35 : Tépale interne lateral : profondeur des incisions



1
absente ou peu profonde



2
moyenne



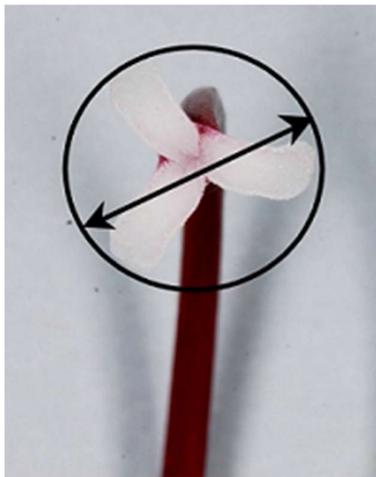
3
profonde

Ad. 37 : Anthère : couleur

Les observations doivent être effectuées juste avant la déhiscence.

Ad. 39 : Stigmate : diamètre

Les observations doivent être effectuées sur les fleurs matures.



9. Bibliographie

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Hippeastrum Herb."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Amaryllis"/>
1.3	Espèce (veuillez préciser) :	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
a)	Multiplication <i>in vitro</i>	[]
b)	Division	[]
c)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (10) Fleur : type		
simple	Antarctica, Peach Melba	1 []
double	Double Dragon, Scarlet Belle	2 []
5.2 (17) Fleur : largeur maximale du périanthe		
très étroite	Red Beauty	1 []
très étroite à étroite	White Garden	2 []
étroite	Table Dance	3 []
étroite à moyenne	Pink Rival	4 []
moyenne	Cherry Bloss, Coral Flame	5 []
moyenne à large	Antarctica	6 []
large	NWK 8288, Tosca	7 []
large à très large	Arnym	8 []
très large		9 []
5.3 (22) Tépale externe médian : couleur principale de la face interne		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4 (24) Tépale médian externe : répartition de la couleur secondaire sur la face interne		
aucune	Antarctica, Peach Melba	1 []
veinée	Estella, Pretnym	2 []
bande centrale	Balentino	3 []
au bord étroite	Picotée	4 []
striée et piquetée	Mama Mia	5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Pédoncule : longueur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
----------------	-----------------------------	---------------	----------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Résistance aux parasites et aux maladies ?

oui non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]